

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Doctolib lance un service de téléexpertise pour renforcer la coordination entre soignants et améliorer la prise en charge des patients

Doctolib annonce le lancement de son service de téléexpertise pour les soignants. Cette nouvelle fonctionnalité gratuite leur permet de solliciter à distance l'avis d'un confrère ou d'un collègue, dans le cadre prévu par la réglementation, afin d'accompagner la prise en charge d'un patient, sans nécessiter systématiquement une consultation en présentiel.

La téléexpertise : un cadre existant, désormais intégré à Doctolib

La téléexpertise permet à un soignant (dit "requérant") de demander l'avis d'un autre praticien (dit "requis", médecin généraliste, spécialiste, chirurgien-dentiste ou sage-femme), sur la base d'informations médicales liées à la prise en charge d'un patient afin d'assurer la continuité de son suivi.

Depuis son intégration dans le droit commun et sa prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, la téléexpertise s'inscrit progressivement dans le paysage des pratiques médicales. En 2023, près de 302 000 actes de téléexpertise ont ainsi été réalisés en France. Si ce volume reste encore modeste au regard des besoins en accès aux soins spécialisés, il traduit néanmoins une dynamique d'appropriation progressive de cet outil par les soignants. Son développement représente aujourd'hui un levier concret pour fluidifier l'orientation des patients et mieux prioriser les consultations en présentiel, en particulier dans les territoires sous-dotés.

Avec ce lancement, Doctolib propose une intégration directe et naturelle de la téléexpertise au flux de travail des soignants. Ces derniers peuvent ainsi créer, recevoir et suivre leurs demandes d'avis dans un cadre sécurisé et conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Un appui à la prise en charge et à l'orientation des patients

La téléexpertise constitue un outil complémentaire pour aider les soignants à prendre des décisions éclairées et à orienter les patients de manière appropriée. Elle est particulièrement utilisée dans certaines spécialités, notamment en dermatologie et en cardiologie, qui concentrent plus de la moitié des demandes de téléexpertise en France. Ce dispositif peut ainsi être mobilisé pour l'analyse d'éléments cliniques, l'interprétation

d'examens, l'adaptation d'un traitement ou l'évaluation de la nécessité d'une consultation spécialisée en présentiel.

Un fonctionnement simple, sécurisé et conforme au cadre de l'Assurance Maladie

La téléexpertise **s'intègre naturellement à l'environnement de travail du praticien**, concrètement :


- **Le soignant à l'initiative de la demande** peut identifier un confrère ou un confrère **par spécialité et localisation**, formuler sa demande d'avis en renseignant **le contexte clinique** et transmettre les éléments nécessaires à l'analyse.
- **Le soignant sollicité reçoit la demande dans sa messagerie Doctolib** et dispose de l'ensemble des informations pour y répondre s'il le souhaite. Il peut échanger avec le requérant si besoin, puis **formuler son avis directement depuis l'interface**, dans la continuité de son exercice quotidien.
- Pour les soignants utilisateurs du **logiciel médical Doctolib**, **le compte-rendu de la téléexpertise est même automatiquement intégré au dossier patient et la facturation des actes s'effectue en un clic.**

Les échanges de téléexpertise réalisés via Doctolib sont référencés et sécurisés. Les documents utiles peuvent être partagés facilement entre pairs. Les actes de téléexpertise sont réalisés conformément aux règles définies par l'Assurance Maladie, sans dépassement d'honoraires pour les patients.

Une alternative lorsque l'accès à un spécialiste est contraint

Dans un contexte où **l'accès à certaines spécialités peut s'avérer difficile selon les territoires**, la téléexpertise permet **d'obtenir un avis médical sans attendre une consultation en présentiel** lorsque la situation clinique s'y prête. Elle contribue ainsi à **limiter les déplacements non nécessaires** et à **mieux prioriser les consultations spécialisées**. Pour les patients, **l'avis est rendu par l'intermédiaire du soignant qui assure leur suivi habituel**, dans le respect du parcours de soins.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans **l'engagement de Doctolib en faveur d'un accès aux soins plus fluide et plus coordonné**. Partout en France, Doctolib accompagne déjà des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (**CPTS**), des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (**MSP**) et des Équipes de Soins Spécialisées (**ESS**) dans l'organisation du parcours de soins. La téléexpertise vient **renforcer concrètement ces dynamiques de coopération**, en facilitant les échanges entre professionnels autour d'un patient, au plus près des réalités des territoires.



Dans cette logique, Doctolib contribue également **au projet national Confluence Télé-expertise**, porté par les pouvoirs publics, qui vise à **favoriser l'interopérabilité entre les logiciels de santé** afin de permettre aux soignants **d'échanger des demandes de téléexpertise indépendamment des outils utilisés**.

Une fonctionnalité disponible aujourd'hui pour les utilisateurs de Doctolib

Dès d'aujourd'hui, la téléexpertise est accessible gratuitement aux soignants utilisateurs de Doctolib et autorisés à réaliser des actes de téléexpertise. Ce nouveau service sera **progressivement enrichi** afin de répondre aux besoins identifiés sur le terrain et **d'accompagner l'évolution des pratiques de coordination des soins**.

À propos de Doctolib

Depuis 2013, Doctolib accompagne 500 000 soignants et 90 millions de patients en Europe. Nous développons des technologies qui améliorent le quotidien des soignants, leur redonnent du temps pour se concentrer pleinement sur leurs patients. Notre suite logicielle pour les soignants réunit prise de rendez-vous, secrétariat numérique, messagerie sécurisée entre professionnels, dossier médical, solutions financières et assistants IA dédiés aux tâches cliniques ou administratives. Doctolib est aussi un compagnon de santé pour tous, qui rassemble prévention, orientation et accès aux soins en un seul endroit. Il aide chacun à trouver le bon soignant plus rapidement, à mieux gérer sa santé et à bénéficier d'un suivi plus personnalisé et continu. Avec 3 000 collaborateurs dans plus de 30 villes, Doctolib travaille chaque jour aux côtés des soignants pour construire, ensemble, le futur de la santé grâce à une technologie fiable et une exigence médicale constante.